

N°6
Joseph Commenge
Soldat
15 avril

L'an mil huit cent cinquante cinq et le vingt quatre mai à midi, nous Pierre Dougnac adjoint de la commune de Rogalle, canton d'Oust, département de l'Ariège, officier de l'état civil, venant de recevoir l'état de mort de Joseph Commenge soldat, l'avons transcrit tout au long ci dessous.

Extrait d'acte de mort.

Nous soussigné Nicolas Dechénet sous-lieutenant officier payeur, remplissant les fonctions d'officier de l'état civil du 79^e de ligne, certifions qu'il résulte du registre destiné à l'inscription des actes de l'état civil, faite hors du territoire français, pour le 79^e régiment d'infanterie de ligne, que le nommé Commenge Joseph fusilier au 79 régiment de ligne 1^{er} bataillon, 4^e compagnie fils de Thomas et de Françoise Commenge natif de Rogalle département de l'Ariège. Signalé au registre matricule sous le N° 6427 a été tué dans les tranchées devant Sébastopol (Crimée) le quinze avril mil huit cent cinquante cinq à huit heures du matin d'après la déclaration à nous faite le seize avril 1855 par trois témoins mâles et majeurs voulus par la loi, lesquels ont signé au registre avec nous, au camp devant Sébastopol les dits jour, mois et an que dessus. Au camp devant Sébastopol le 16 avril 1855. Vu par nous membres du conseil d'admission. Pour extrait conforme. l'officier payeur signé ; l'officier d'habillement signé ; le capitaine major signé ; le lieutenant colonel signé ; le colonel président signé et vu le sous-intendant militaire.

Pour extrait conforme à Rogalle les jour mois et an que dessus.